

En raison de la covid-19, cette publication est complétée par [un supplément exceptionnel](#).

Fin mars 2021, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est estimé à près de 4,33 millions de foyers. Les masses financières versées au titre de cette prestation (données comptables) s'élèvent à environ 2,29 milliards d'euros au premier trimestre 2021, en baisse de 4,3 % par rapport au trimestre précédent.

Les montants versés aux allocataires au titre des droits de janvier, février et mars (données statistiques) seraient, quant à eux, en baisse par rapport au trimestre précédent (-3 %). En neutralisant les modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) et la saisonnalité de la prestation, les dépenses connaîtraient une légère hausse ce trimestre (1,2 %). Selon la même logique, le nombre de bénéficiaires diminuerait de 0,7 % en données brutes augmenterait de 1,7 % ce trimestre en données nettes. Ces évolutions nettes s'expliqueraient notamment par la reprise de l'activité économique, conduisant à une hausse du nombre de bénéficiaires, à l'augmentation de leurs ressources et donc à la baisse de leur montant moyen de prestation.

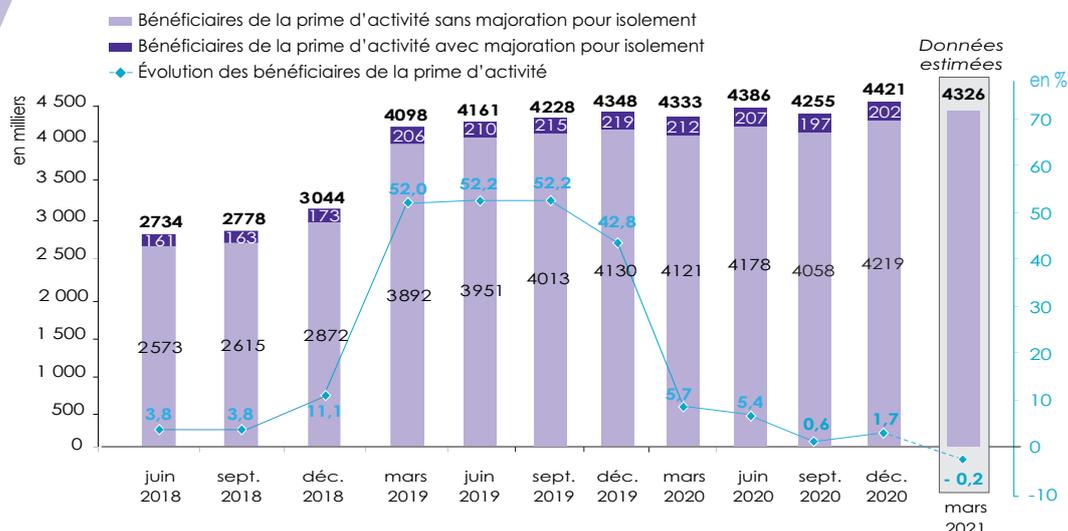
La situation en mars 2021, en bref

Fin mars 2021, le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité est estimé à près de 4,33 millions de foyers. Les effectifs diminueraient de 0,2 % par rapport à mars 2020, correspondant à une perte de 7 500 bénéficiaires ([graphique 1](#)). Selon les données comptables, les masses financières versées au titre de cette prestation s'élèvent à 2,29 milliards d'euros au premier trimestre 2021, en diminution de 1,7 % par rapport au premier trimestre 2020 ([encadré](#)).

Les données définitives de décembre 2020

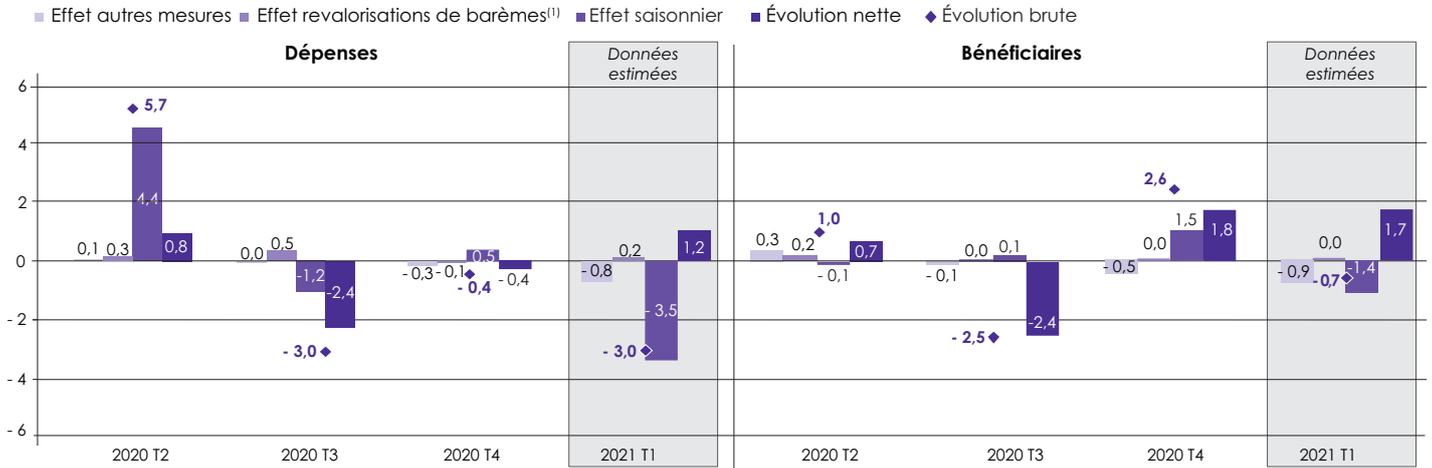
Selon les données définitives de décembre 2020, les caisses d'allocations familiales (Caf) ont versé la prime d'activité à 4,421 millions de foyers, pour un montant moyen de 181,7 euros par mois. Dans la publication précédente (n° 20), le nombre de bénéficiaires était estimé à 4,426 millions pour ce même mois (correspondant à une surestimation de 4 400 foyers). Les effectifs ont donc augmenté de 1,7 % entre décembre 2019 et décembre 2020. Cette progression concerne plus particulièrement les foyers ne bénéficiant pas d'une majoration liée à leur situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (+2,2 %). Les bénéficiaires de la prime d'activité percevant une majoration pour isolement, connaissent, quant à eux, une baisse de 7,4 % entre fin décembre 2019 et fin décembre 2020. Ce troisième trimestre consécutif de baisse du nombre de bénéficiaires de la prime d'activité majorée, en glissement annuel, pourrait souligner les difficultés éprouvées par ces derniers pour se maintenir en emploi du fait des caractéristiques du marché de l'emploi ou de problématiques de garde d'enfants rendues plus aigües par la crise sanitaire.

Graphique 1 - Nombre de foyers bénéficiaires de la prime d'activité en fin de trimestre (en milliers) et évolution en glissement annuel (en %) – données définitives



Source : Cnaf – Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). **Champ** : Caf - France entière.

Graphique 2 - Décomposition des évolutions trimestrielles des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires* de la prime d'activité (en %)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. *Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. (1) La méthodologie de calcul de l'effet revalorisation du barème a été revue.

Comprendre les évolutions trimestrielles récentes

Les évolutions du nombre de bénéficiaires et des dépenses de prime d'activité peuvent être analysées, en distinguant les modifications réglementaires (barème et mesures nouvelles) des autres déterminants. Les dépenses versées au titre des droits d'octobre, novembre, décembre 2020 décroissent de 0,4 % par rapport au trimestre précédent tandis que les effectifs moyens progressent de 2,6 % (graphique 2, données brutes). En neutralisant les mesures et les effets saisonniers, les dépenses connaissent une légère diminution de 0,4 % tandis que le nombre de bénéficiaires moyen augmente de 1,8 %. La hausse des effectifs est en lien avec la reprise économique intervenue pendant l'été liée à l'assouplissement des mesures de restriction sanitaire générant ainsi une augmentation des entrées supérieure à celle des sorties dans la prestation.

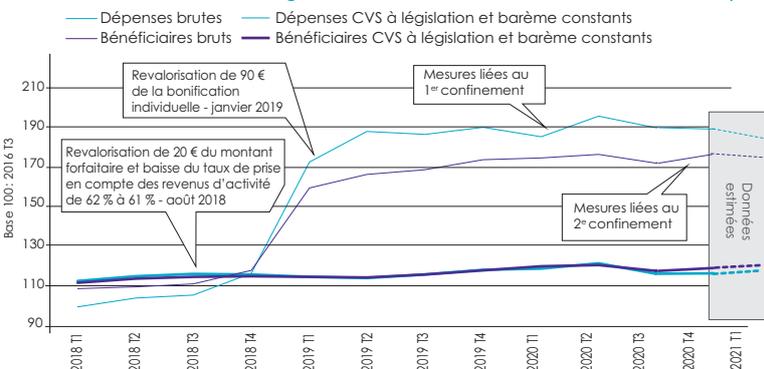
Les dépenses et le nombre de bénéficiaires de prime d'activité au titre des droits du 1^{er} trimestre 2021 seraient en baisse par rapport au trimestre précédent (respectivement 3 % pour les dépenses et 0,7 % pour les bénéficiaires). D'abord, la saisonnalité de la prestation explique une importante partie de ces diminutions (3,5 % pour les dépenses et 1,4 % pour les bénéficiaires) : en effet, les droits des 1^{ers} trimestres sont calculés sur les déclarations de ressources des allocataires de fin d'année et intègrent ainsi des primes (13^e mois et autres gratifications...) dont la conséquence est l'exclusion de la prestation ou la baisse du montant de prime d'activité versée. Par ailleurs, un autre facteur d'explication de la baisse des dépenses et des bénéficiaires se trouve dans les modifications réglementaires avec notamment la mise en place des accords du Ségur de la santé (entrés en vigueur en décembre 2020) qui revalorise les métiers du personnel des établissements de santé. Nettes des variations saisonnières, revalorisations de barème et mesures réglementaires, les dépenses et le nombre de bénéficiaires connaîtraient une hausse (respectivement 1,2 % pour les dépenses et 1,7 % pour les bénéficiaires) en lien avec la reprise économique et l'extinction progressive des mesures de chômage partiel.

Comprendre les évolutions de longue période

À la mise en place de la prime d'activité, les dépenses et le nombre moyen de bénéficiaires connaissent une croissance moyenne de respectivement 1,5 % et 1,4 % chaque trimestre, suivie d'une très forte hausse au dernier trimestre 2018 (graphique 3). L'année 2019 est marquée par une accélération de cette évolution en lien avec la revalorisation de la bonification individuelle. L'année 2020 et le début de l'année 2021 sont l'objet d'évolutions en dents de scie liées à la crise sanitaire, via les mesures d'accompagnement décidées (maintiens de droits, chômage partiel) et les turbulences économiques (diminution de la population active, hausse du chômage...) qu'elle implique.

En tendance, c'est-à-dire une fois neutralisées des revalorisations de barèmes, des autres mesures réglementaires et de la saisonnalité, les dépenses et les effectifs augmentent respectivement de 2,0 % et 1,8 % en moyenne chaque trimestre jusqu'au 3^e trimestre 2018, en lien avec la baisse continue du chômage observé sur la période. Au 1^{er} semestre 2019, les dépenses et le nombre de bénéficiaires connaissent une évolution tendancielle relativement stable, qui s'oriente à la hausse au second semestre. L'année 2020, du fait de la crise sanitaire, est marquée par une croissance tendancielle des dépenses et des effectifs inférieure à ce qu'elle était au cours des années précédentes. Un début de reprise des dépenses et des effectifs nets pourrait toutefois s'annoncer au regard des derniers points.

Graphique 3 - Évolution des dépenses en mois de droit et du nombre de bénéficiaires⁽¹⁾ de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes et données CVS à législation et barème constants⁽²⁾, en base 100)

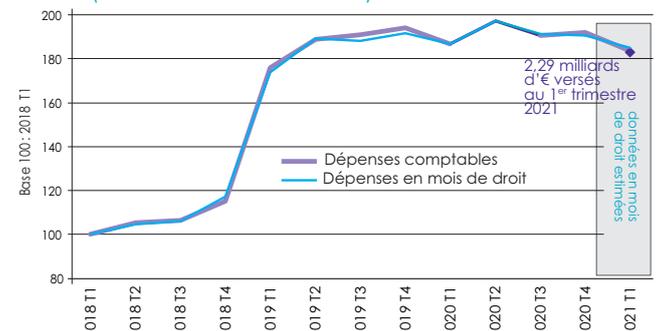


Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser). Champ : Caf - France entière. (1) Il s'agit du nombre total de bénéficiaires observés sur un trimestre, correspondant au cumul du nombre de droits versés au titre de chaque mois du trimestre considéré. (2) Données corrigées des variations saisonnières (CVS), hors revalorisations du barème et hors mesures réglementaires. Les coefficients saisonniers ont été mis à jour pour tenir compte des dernières observations.

ZOOM SUR LES DÉPENSES

Les masses financières de prime d'activité connaissent une baisse de 1,7 % entre le 1^{er} trimestre 2020 et le 1^{er} trimestre 2021 selon les données comptables et de 1,0 % selon les données en « mois de droit » (dernier trimestre estimé). Ces évolutions annuelles recouvrent des fluctuations infra-annuelles différentes (définitions dans [Lisez-moi](#)). Les dépenses comptables progressent de 0,7 % au dernier trimestre 2020 en lien avec l'augmentation des paiements sous forme de rappels, tandis que les dépenses statistiques diminuent de 0,4 %. Cette divergence provoque, au 1^{er} trimestre 2021, une baisse des dépenses comptables plus forte que celle des dépenses statistiques (respectivement 4,3 % et 3 %). Pour l'analyse conjoncturelle, il est préférable d'utiliser les dépenses « en mois de droit » et donc de neutraliser les effets de gestion (en tenant compte des actualisations tardives de situation), afin de les comparer au nombre de bénéficiaires. Le graphique montre que, sur une période de plusieurs trimestres, les dépenses comptables et celles « en mois de droit » ont des évolutions relativement proches.

Graphique - Évolution des dépenses comptables et des dépenses en mois de droit versées au titre de la prime d'activité chaque trimestre (données brutes, en base 100)



Source : Cnaf - Dser (fichiers Allstat FR6 et calculs Dser) et Agence comptable. Champ : Caf - France entière.